

Déclaration de conformité CE

Directive 2006/95/CE

Directive du Parlement concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension (directive basse tension)

La société
SOLARWATT AG
Maria-Reiche-Straße 2a
01109 Dresde

déclare en toute responsabilité que les types de modules solaires repris dans la liste suivante :

M220-60 GET AK
M200-48 GET AK
M230-96 GET AK
M250-60 GET AK

M140-36 GET AK
M180-48 GET AK
M270-72 GET AK

P210-60 GET AK
P220-96 GET AK

P130-36 GET AK
P170-48 GET AK

satisfont aux exigences des normes

DIN EN 61215:2006-02 ; EN 61215 :2005-08
DIN EN 61730-1:2007-10 ; EN 61730-1:2007-05
DIN EN 61730-2:2007-10 ; EN 61730-2:2007-05
IEC 61215 (éd.2)
IEC 61730-1 (éd.1),
IEC 61730-2 (éd.1),

ainsi qu'aux dispositions des directives CE mentionnées ci-dessus.



Dresde, le 15.09.2010

Révision : ba_get_ak_de_2010_rev5

SOLARWATT AG
Maria-Reiche-Straße 2a
01109 Dresde
Deutschland/Germany

www.solarwatt.de

Certifié selon :
ISO 9001 et ISO14001

Instructions d'installation et d'utilisation

pour les modules solaires SOLARWATT
avec cadre

M140-36 GET AK	P130-36 GET AK
M180-48 GET AK	P170-48 GET AK
M200-48 GET AK	P210-60 GET AK
M220-60 GET AK	P220-96 GET AK
M230-96 GET AK	
M250-60 GET AK	
M270-72 GET AK	



Généralités

Nous vous félicitons pour l'achat de votre module solaire SOLARWATT. Les modules solaires SOLARWATT sont fabriqués dans les matériaux les plus fiables et avec des cellules solaires de grande qualité. En cas de manipulation adéquate, vos modules solaires SOLARWATT vous apporteront la plus grande satisfaction pendant plusieurs dizaines d'années. Veuillez respecter les consignes suivantes pour le montage et l'utilisation de vos modules solaires ; tout droit à la garantie et aux dommages-intérêts pouvant en résulter s'éteint en cas de non-respect de ces consignes !

Sécurité

Seul un électricien qualifié est autorisé à procéder aux travaux de câblage électrique, ainsi qu'à la mise en service. Toute irrégularité lors de l'installation ou la mise en service peut provoquer des dommages et mettre les personnes en danger. Des protections doivent être utilisées afin de prévenir toute chute lors des travaux réalisés sur le générateur solaire monté sur un toit. Respectez les consignes suivantes en vue de garantir votre propre sécurité et de protéger votre module solaire :

- Respecter les prescriptions et consignes de sécurité applicables pour l'installation et l'entretien des appareils et installations électriques.
- Le câblage en série des modules peut provoquer des tensions dépassant la basse tension de protection.
- Une tension de circuit ouvert quasi totale des modules est également à craindre lorsque l'éclairage est faible.
- Les modules doivent être isolés ou déconnectés du circuit électrique du consommateur lors de tous travaux ; dans le cas contraire, il existe des risques de formation d'arcs électriques sur les conduites de courant continu.
- Les modules solaires sont fabriqués en verre et il est interdit de marcher sur ceux-ci.

Installation

Nous vous recommandons de procéder comme suit avec les installations raccordées au réseau afin d'atteindre un rendement énergétique annuel le plus élevé possible :

- Orienter la face avant du module vers le sud.
- Calculer l'angle d'inclinaison selon la formule suivante :
Angle d'inclinaison = degré de latitude du site d'implantation – 20 °
- L'angle d'inclinaison doit s'élever à au moins 20 ° pour que l'effet autonettoyant des intempéries soit optimal.
- Eviter toute déconnexion – même partielle -, ainsi que toute accumulation de chaleur sur la face arrière du module ; celles-ci peuvent provoquer d'importantes pertes de rendement !
- Il est interdit de concentrer ou focaliser les rayons solaires, par exemple au moyen de lentilles ou miroirs.
- Monter exclusivement les modules sur des fondations appropriées. Celles-ci doivent permettre de garantir qu'aucune tension mécanique n'est exercée par le bâtiment (par ex. la charpente) sur le module.
- Conserver une distance minimale de 5 mm entre les modules afin de pouvoir compenser la dilatation des matériaux.
- Les cadres des modules ne doivent généralement pas être percés, cloués ou soudés. Toute exception nécessite l'accord écrit de SOLARWATT AG.
- La distance entre les différents points d'appui des profilés-supports sur lesquels les modules sont fixés, par ex. au moyen de raccords à pince, doit correspondre à la position des trous de fixation percés dans le module, avec un écart de max. 100 mm.
- Utiliser exclusivement des vis anticorrosion. Utiliser une clé dynamométrique et serrer les vis avec un couple de 20 Nm.
- Ne jamais soulever les modules par leurs câbles.

- Placer le passage des câbles de sorte que les contacteurs ne se trouvent pas dans le cadre du module aux endroits où de l'eau de condensation et de pluie peut s'accumuler.
- L'installation d'une protection contre la foudre est recommandée dans les zones exposées. Les modules solaires doivent être intégrés aux éventuels dispositifs de protection contre la foudre existants. Respecter ici les prescriptions en vigueur.
- Ne pas obturer les ouvertures d'évacuation des eaux sur les cadres des modules.
- Les modules doivent être installés de sorte que de l'eau ne puisse pas s'écouler dans le sens des passages de câbles à vis.
- Etablir un plan – pour d'éventuels travaux d'entretien et de réparation – documentant le positionnement des modules, y compris l'affectation des numéros de série et la position des câbles.

Raccords électriques

Le module solaire est équipé en usine de câbles solaires de grande qualité et d'un système de connecteurs de type MC[®]/ LC[®] ou Tyco, protégé contre les inversions de polarité et les contacts.

ATTENTION !

Tout encrassement des contacts avant ou pendant le montage (poussière, humidité, aérosols salés,...) exerce une influence négative sur le fonctionnement du système pendant la durée d'utilisation et est donc à éviter.

La manipulation de raccords préfabriqués a une influence négative sur la qualité requise pour les raccords.

ATTENTION !

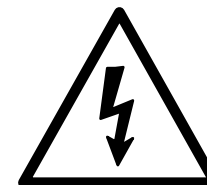
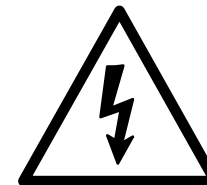
Il est interdit d'ouvrir la prise de courant et de modifier ou de retirer le câble et la prise. Toute demande de garantie et de dommages-intérêts est exclue en cas de non-respect.

Pour la mise à la terre, fixez un câble adéquat (d'une section d'au moins 16 mm²) au moyen d'une vis à tôle à tête cylindrique bombée (DIN 7981 ; d'une longueur de 9 à 32 mm et d'un diamètre de a) 4,85mm / b) 5 mm ; couple de serrage : 3 Nm pour a) / 6 Nm pour b) aux trous de mise à la terre marqués, et ce, dans le respect des prescriptions en vigueur.

ATTENTION !

Ne branchez ou débranchez jamais les contacts enfichables ! Il est possible de brancher ou de débrancher ces contacts sous tension.

Il existe des RISQUES MORTELS en cas de non-respect de cette consigne !



Maintenance et entretien

La transparence de la face avant du module et, par conséquent, la puissance des cellules solaires diminuent avec le temps, et ce, en raison de l'encrassement. Il est recommandé de nettoyer la face avant de la surface en verre en cas de fort encrassement. Une grande quantité d'eau et une brosse douce doivent être utilisées afin de ne pas endommager la surface en verre trempé. Ne pas utiliser de produits corrosifs ou d'objets métalliques ! Contrôler occasionnellement la présence de dommages ou de traces de corrosion sur les conduites électriques, ainsi que leur fixation correcte !